



GOBIERNO
de
CANTABRIA

CONSEJERÍA DE INDUSTRIA, TRABAJO
Y DESARROLLO TECNOLÓGICO

Dirección General de Transportes y Comunicaciones

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Santander, le 13 Avril 2007

Réf : CRPMCOM070018

« ERIKA, PRESTIGE », NUNCA MÁS !

Les Régions de la **Conférence des Régions Périphériques Maritimes d'Europe (CRPM)** se sont réunies à Santander les 13 et 14 avril 2007 à l'invitation de Mme **Dolores GOROSTIAGA SÁIZ**, Vice-Présidente du Gouvernement de Cantabrie (ES) et de M. **Francisco Javier DEL OLMO ILARZA**, Président de l'Autorité Portuaire de Santander, pour renouveler leur engagement dans la mise en œuvre de la politique de sécurité maritime en Europe.

La région de Cantabrie, a déclaré Mme Dolores GOROSTIAGA SÁIZ, est une des régions les plus exposées aux risques d'accidents. Santander est un port avec un trafic important et tout l'Arc Atlantique est une route maritime très chargée. De plus, les conditions météorologiques ne sont pas toujours faciles... Il faut être vigilants et coopérer entre pays, en particulier à l'intérieur des bassins maritimes. Aujourd'hui, il existe une très grande diversité d'un pays à l'autre dans les responsabilités qui leur sont déléguées par les Etats en matière de prévention et de lutte contre les pollutions liées au transport maritime. Si cette diversité exclue de rechercher un modèle commun applicable partout, elle ne limite en rien les échanges d'expériences ni les coopérations en matière de progrès technologiques ou les partenariats entre Régions d'un même bassin maritime.

La sécurité maritime est une préoccupation constante pour la CRPM. Depuis la marée noire de l'Amoco Cadiz en 1978 qui avait déversé plus de 200 000 tonnes de pétrole sur les côtes de Bretagne, la CRPM s'est toujours préoccupée de renforcer la sécurité en mer. « Nous avons eu, depuis l'Erika en décembre 1999 et le Prestige en novembre 2002, de nouveaux sujets d'inquiétudes et de colère » a affirmé **Christel LILJESTRÖM**, Présidente de la Commission Mer Baltique de la CRPM et Présidente de la région Itä-Uusimaa en Finlande. « Les dysfonctionnements du système de sécurité que ces accidents traduisent affectent en premier lieu les collectivités littorales. Et cela non seulement sur le plan économique et environnemental mais aussi sur le plan financier et politique. Les Régions sont sollicitées pour faire face matériellement et financièrement aux premiers secours et aux aides d'urgence. Nous devons aussi expliquer à nos électeurs pourquoi ces accidents surviennent et pourquoi nous nous trouvons démunies pour y apporter des réponses ».

La CRPM cherche à promouvoir une politique européenne de la mer, à construire des partenariats avec les organismes internationaux et communautaires en charge de la sécurité maritime et à utiliser les instruments de coopération pour lancer des projets transfrontaliers, interrégionaux et transnationaux en faveur de la sécurité maritime. C'est autour de ces trois axes que le séminaire de Santander a été organisé. La CRPM tient aussi à saluer le rôle déterminant joué par la Commission européenne dans le renforcement des mesures de sécurité maritime ces dernières années, grâce aux paquets Erika 1 et 2. Toutefois, sur le paquet Erika 3, les Régions maritimes ont exprimé leur préoccupation sur les délais d'adoption et ont demandé aux États membres et au Parlement européen de mettre en œuvre une adoption rapide. Est-ce parce qu'il n'y a pas eu de marée noire depuis plus de quatre ans que l'adoption de ces mesures ne présente plus un caractère d'urgence pour les États membres ?

Les Institutions de l'Union ont été représentées par Mme **Rosa MIGUELEZ RAMOS**, Membre du Parlement européen, M. **Bernardo URRUTIA**, (DG TREN - Sécurité maritime) et M. **Antonios**



GOBIERNO
de
CANTABRIA

CONSEJERÍA DE INDUSTRIA, TRABAJO
Y DESARROLLO TECNOLÓGICO

Dirección General de Transportes y Comunicaciones

VIDALIS, (Task Force - DG Pêche et Affaires Maritimes) de la Commission. Enfin, M. **Emilio MARTÍN-BAUZA**, Chef d'unité à l'Agence pour la Sécurité Maritime de Lisbonne (EMSA) a participé aux débats. Après avoir obtenu un statut d'observateur au FIPOL (*Fonds internationaux d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures*), organisme représenté pendant le séminaire par M. **José MAURA**, chef de réclamations, la CRPM a invité la Commission européenne et les États membres à autoriser l'EMSA à dépasser le cadre strict de sa mission d'assistance technique auprès des seuls États. Dans ce contexte, les participants ont demandé dans la déclaration finale « *que la CRPM puisse bénéficier d'un statut d'observateur ou de membre associé du conseil d'administration auprès de l'EMSA en tant que représentant de niveaux de gouvernance disposant de certaines compétences en la matière* ».

Les débats ont mis aussi un accent particulier sur la dimension sociale de la politique de la mer dans la mesure où la majorité des accidents ont pour origine des causes humaines. « *Bien que 80% des accidents en mer soient les conséquences d'erreurs humaines* », a déclaré Mme **Rosa MIGUELEZ RAMOS** pour le PE « *et que l'emploi dans le secteur maritime, y compris pour la pêche, a considérablement baissé, des mesures s'imposent encore pour la formation des équipages et pour l'amélioration des conditions de travail à bord. Mais une véritable culture de la sécurité maritime ne dépend pas seulement des normes mais également des personnes. L'existence d'équipages de grande diversité ethnique et sociale rend difficile le travail de coordination en situation de risque, et ce malgré les obligations imposées par les normes internationales* ».

Mme **Consuelo CASTRO**, Avocate de l'État espagnol en charge de l'affaire du « Prestige », a enfin apporté sa contribution aux travaux. « *La responsabilité civile et pénale dans les accidents maritimes est une problématique qui doit être prise en compte au niveau européen et au niveau international* » a déclaré la juriste. « *Cinq ans après, le jugement du Prestige est encore ouvert et notre difficulté majeure est liée au fait que le droit maritime, comme le droit international, n'arrive pas à exercer sa force : il existe des normes, mais pas de vrais sanctions! Le pavillon du Prestige était de Bahamas, malheureusement l'État espagnol ne peut rien faire pour obtenir des indemnisations de la part de ce pays ! S'il y avait une politique maritime européenne qui représentait 27 pays et pas seulement l'Espagne, peut être pourrions-nous avoir plus de poids au niveau international et plus de chance pour obtenir des résultats au niveau juridique* ».

En marge du séminaire, M. **Agustín IBÁÑEZ** Délégué du Gouvernement de Cantabrie, M. **Felipe MARTINEZ** et Mme **Pilar TEJO**, Président et Directrice de **SASEMAR** (Sociedad Estatal de Salvamento Marítimo) ont inauguré hier, en présence de **Xavier GIZARD**, Secrétaire général de la CRPM, **la base stratégique de sauvetage et de sécurité maritime de Santander**. Il s'agit d'une plateforme de 4.000 m² pour lutter contre la pollution maritime qui sera au service des Asturies, de la Cantabrie et du Pays Basque.

Pour plus d'information, merci de contacter :

Enrico MAYRHOFER

Tél. + 32 2 286 86 60, Fax : +32 2 280 2765, Gsm : +32 486 561 967, E-mail : enrico.mayrhofer@crpm.org

Web: www.crpm.org – www.cpmr.org

Carlos BASCONES

Tél. + 34 942290167, Gsm : +34 649974129, E-mail : bascones_c@gobcantabria.es

Web www.cantabria.es